



Stratégies lexicales et argumentatives dans le discours anti-genre : le lexique de VigGender

Anne-Charlotte Husson

► To cite this version:

Anne-Charlotte Husson. Stratégies lexicales et argumentatives dans le discours anti-genre : le lexique de VigGender. Sextant, ULB, 2015. hal-01250678

HAL Id: hal-01250678

<https://hal.science/hal-01250678>

Submitted on 5 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Stratégies lexicales et argumentatives dans le discours anti-genre : le lexique de VigiGender

Le lexique consultable sur le site internet du collectif VigiGender ¹ présente un double intérêt pour l'analyse du discours ². Il constitue d'abord un exemple typique de purisme linguistique, reposant sur l'opposition entre bonnes et mauvaises pratiques lexicales, une critique de la perte du sens des mots et de la dissociation entre mots et choses qui caractériserait le « langage du genre », ainsi que la mise en évidence de son programme idéologique caché. Il prend également place dans un large corpus que nous nommons pour le moment *discours anti-genre*. Celui-ci se caractérise, sur le plan du contenu, par une attitude critique et polémique à l'égard du genre, c'est-à-dire à la fois du concept, des recherches qui l'emploient et des politiques publiques qui se fondent sur lui ³ ; mais aussi par son origine catholique, même si cette filiation peut rester implicite voire inconsciente.

En France, le discours anti-genre connaît un essor et une diffusion sans précédents avec ce qu'on peut appeler (temporairement aussi) une controverse, qui débute au printemps 2011 et se poursuit au moment de la rédaction de cet article (automne 2014) ; mais c'est dès le milieu des années 1990 que l'Église met en place un discours institutionnel de critique du genre ⁴. Ce discours est notamment marqué par une préoccupation à l'égard de ce qui est présenté comme un concept peu clair, mal défini et, plus largement, à l'égard d'un langage caractérisé comme obscur et trompeur. Il faut donc replacer le lexique de VigiGender (désormais VG) dans le contexte de ce discours anti-genre qui, dès l'origine, revêt une dimension linguistique et produit des analyses folk ⁵ liées, de façon indissoluble, à une critique à la fois théologique et politique. Le lexique revêt une forme polémique qu'on peut replacer dans une longue histoire du purisme et des affrontements sur la langue mais qui a, dans le contexte de la controverse qui nous préoccupe, la double particularité de manifester un positionnement discursif fort et de permettre de saisir, à travers des commentaires métalinguistiques, les enjeux fondamentaux du débat.

Nous présenterons tout d'abord les préoccupations linguistiques qui caractérisent le discours anti-genre depuis le milieu des années 1990, pour proposer ensuite une analyse du lexique de VG mettant en évidence le jeu des discours rapportés, des effets de citation et de la prise de distance dans la constitution d'une identité énonciative polémique, entrant en conflit avec la forme apparemment neutre et systématique du lexique. Cela nous permettra de questionner, de manière réflexive, les notions de « controverse » et de « discours anti-genre », ainsi que le travers qui guette les chercheur·es travaillant sur les réactions au genre, à savoirs accepter une symétrisation abusive

-
- 1 <http://www.VigiGender.fr/lexique>, consulté le 01/10/2014. VigiGender se présente comme un « collectif rassemblant des grands-parents, parents et jeunes s'engageant pour promouvoir une Ecole excluant le Gender comme fondement des programmes et activités scolaires et périscolaires » (<http://www.VigiGender.fr/about>). Bien que cela ne soit précisé nulle part, il s'agit d'une émanation de La Manif Pour Tous (désormais LMPT).
 - 2 Plus précisément, nous nous situons dans le cadre de l'analyse du discours numérique ; cela implique de prendre en compte, pour des énoncés natifs du web comme ceux de notre corpus, l'environnement technodiscursif dans lequel ils s'inscrivent. C'est pourquoi nous choisissons d'utiliser des captures d'écran plutôt que d'extraire uniquement le texte qui nous intéresse. Cf. M.-A. Paveau, « Environnement », *Technologies discursives* [Carnet de recherche], en ligne : <http://technodiscours.hypotheses.org/?p=311>, 21 janvier 2013, consulté le 28/04/2015.
 - 3 Quand nous parlons de « discours anti-genre » ou de « critique du genre », il faut toujours entendre cette triple critique (concept, recherches, politiques).
 - 4 O. Fillod, « Le mariage raté du Vatican et de la science », *Allodoxia. Observatoire critique de la vulgarisation* [blog], <http://allodoxia.blog.lemonde.fr/2013/04/30/mariage-genre-vatican-science/>, 30 avril 2013, consulté le 29 juillet 2014.
 - 5 M.-A. Paveau, « Les non-linguistes font-ils de la linguistique ? Une approche anti-éliminativiste des théories folk », *Pratiques*, 139-140, 2008, p. 93-110.

du débat.

1. Purisme et discours catholique ⁶ sur le genre

Nous adoptons une définition large du purisme, à la suite de M.-A. Paveau et L. Rosier pour qui il s'agit d'une « pratique métalinguistique particulière, caractérisée par une tendance axiologique variable (entre célébration et dénigrement) et à dimension prescriptive ». Elles ajoutent que, « pratique sociale courante et encouragée », le purisme « est assimilable à un interventionnisme linguistique ⁷ ». Il faut insister sur la dimension axiologique du purisme et sur son lien avec ce que M.-A. Paveau appelle ailleurs la « morale lexicale ». Il s'agit en effet d'une « morale lexicale profane ⁸ » qui se traduit par une forme d' « opposition au changement linguistique avec motivation politique », selon les termes de D. Cameron ⁹.

Le purisme est donc une forme de discours social qu'on ne peut pas rattacher de manière exclusive à des lieux sociaux spécifiques. Mais par sa nature, ce lieu commun des discours sur la langue et le monde entretient une affinité particulière avec le discours conservateur, puisqu'il repose sur l'opposition au changement linguistique, qu'il soit sémantique, lexical, syntaxique, stylistique ou orthographique. On commence donc à entrevoir une affinité semblable entre le purisme et le discours anti-genre, plus particulièrement le discours catholique sur le genre.

1.1 Décrypter le langage des « gender feminists »

Dès le milieu des années 1990 se met en place un discours de réaction au concept de genre et à son utilisation dans les milieux universitaire et politique, de la part d'abord d'auteur·es catholiques isolé·es puis, rapidement, de l'Église catholique comme institution ¹⁰. Cette réaction doit être replacée dans un contexte plus large, puisqu'elle s'inscrit dans un discours (dont elle se distingue en même temps) de critique du féminisme et des mouvements de libération homosexuelle, existant depuis les années 1960. Avant et pendant son pontificat, Karol Józef Wojtyła, devenu Jean-Paul II, écrit de nombreux textes sur le sujet, dont R. Carnac explique qu'ils sont tout aussi conservateurs en termes de morale sexuelle que ceux de son successeur Benoît XVI ¹¹ ; la radicalisation souvent commentée devrait en fait s'interpréter comme un changement de contexte. S'il s'agit en effet pour Jean-Paul II de réagir au débat sur la place des femmes dans la société et l'égalité des sexes, Benoît XVI doit, lui, réagir fortement à l'affirmation d'un nouveau paradigme féministe, que l'Église résume sous le nom de « Gender ». La discussion ne porte pas seulement sur l'égalité entre les sexes, mais sur la définition même de *sexe*. Ainsi, quand Joseph Ratzinger accède au pontificat en 2005, « le Gender » est déjà devenu, selon l'expression de R. Carnac, « un des principaux fronts de l'Église catholique ».

D'emblée, l'émergence de ce « nouveau front » est marquée par une préoccupation à l'égard du

6 Nous parlons de catholicisme et non d'autres branches du christianisme car nous nous situons dans un contexte français où l'influence de l'Eglise catholique reste très forte.

7 M.-A. Paveau et L. Rosier, *La langue française. Passions et polémiques*, Paris, Vuibert, 2008, p. 52.

8 M.-A. Paveau, *Langage et morale. Une éthique des vertus discursives*, Limoges, Lambert-Lucas, p. 27.

9 D. Cameron, *Verbal Hygiene*, Londres et New York, Routledge, 1995, p. 116.

10 S. Garbagnoli, « Le Vatican contre la dénaturalisation de l'ordre sexuel : structure et enjeux d'un discours institutionnel réactionnaire », *Synergies Italie* n° 10, S. Nugara (dir.), *Les discours institutionnels au prisme du « genre » : perspectives italo-françaises*, 2014, p. 145-167.

11 R. Carnac, « L'argument naturaliste dans le discours du Vatican sur la différence entre les sexes (Jean-Paul II - Benoît XVI) », in Bertina L., Carnac R., Fauches A. et Gervais M. (dir.), *Nature et religions*, Paris, CNRS Éditions, 2013, p. 131-140.

langage employé par les « féministes du genre »¹². Dans un texte de 1994, D. O'Leary, conférencière catholique, dénonce l'évolution du féminisme et, en particulier, *Gender Trouble* de J. Butler. Sa critique s'appuie sur une analyse linguistique folk et la mise au jour d'un programme caché :

Même si le livre est écrit dans une langue déconstruite presque indéchiffrable [*in almost undecipherable deconstructed language*], une fois que l'on a appris la langue, on découvre que ce que le livre enseigne est ceci : les catégories de sexe sont des constructions sociales créées par les hommes pour opprimer les femmes et que [sic] nous devons nous débarrasser d'elles et de l'hétérosexualité obligatoire. En d'autres termes, elles [*they*] apprennent à nos enfants que les hommes ont inventé l'idée que l'humanité est divisée entre hommes et femmes. Ce qu'elles veulent, c'est déconstruire l'identité sexuelle. (Nous traduisons ¹³.)

En 1995, dans un texte visant à dénoncer l'influence de la « perspective de genre » à l'ONU ¹⁴, D. O'Leary questionne le terme même de *gender* : « Que veut dire exactement *gender* pour ceux qui soutiennent la perspective de genre et pourquoi refusent-ils de le définir clairement aux yeux du monde entier [*and why are they unwilling to spell it out for all the world to see*] ? » On retrouve donc l'idée d'un programme féministe caché, associée ici à la mise en évidence d'un terme présenté comme obscur, ambigu, qui ferait l'objet d'une manipulation linguistique et idéologique, dans le but ultime d'« abolir la nature humaine ».

La même année, dans le Rapport de la Conférence de Pékin sur les femmes ¹⁵, le Vatican fait inscrire des « réserves » sur les conclusions de la Conférence au sujet de la famille, du mariage, de l'homosexualité et de l'avortement. Ces réserves sont accompagnées d'un « Statement of interpretation of the term « gender » » ¹⁶, dans lequel le Vatican conteste la définition du terme en vigueur dans les politiques internationales et les sciences sociales. Il s'agit, fondamentalement, de rejeter des « interprétations douteuses fondées sur des vues répandues dans le monde selon lesquelles l'identité sexuelle peut être adaptée indéfiniment à des fins nouvelles et différentes ». Ces réserves, selon le Vatican, sont à relier à celles déjà formulées au sujet d'autres termes issus du discours féministe, comme « grossesse forcée », « planification familiale » ou « santé en matière de reproduction ». Le repérage de ces termes, déjà qualifiés en 1995 d'« ambigus », est à l'origine de la part du Conseil pontifical pour la famille d'un projet de lexique qui doit justement permettre de lever cette « ambiguïté ». Ce projet mène à la publication en 2003 (2005 pour l'édition française, revue et augmentée) du *Lexique des termes ambigus et controversés sur la famille, la vie et les questions éthiques* ¹⁷ (désormais *Lexique*). La présentation de l'ouvrage par le président de la Conférence des évêques de France revient sur ce projet, qui remonterait à la Conférence du Caire en 1994 :

Certains des participants à cette Conférence s'aperçurent que, tant dans le Document préparatoire que

12 Chr. Hoff Sommers, *Who Stole Feminism ? How Women Have Betrayed Women*, New York, Simon and Schuster, 1994. Chr. Sommers décrit de façon polémique une opposition entre « equity feminism » (le féminisme libéral originel) et « gender feminism » (avatar marxiste du féminisme). Il faut, pour comprendre la réaction romaine au genre, la replacer dans le contexte de cette opposition. Cf. A. Favier, « La réception catholique des études de genre », colloque *Le genre, approches dépassionnées d'un débat*, septembre 2012, Lille, France, en ligne : halshs-00765786.

13 D. O'Leary, « Feminism », *The Catholic Resource Network*, 1^{er} juillet 1994, en ligne : <https://www.ewtn.com/library/ISSUES/FEMINISM.TXT>, consulté le 01/10/2014.

14 D. O'Leary, « Communication on the Draft Platform for Action for the Fourth World Conference on Women », *The Catholic Resource Network*, 1995, en ligne : <http://www.ewtn.com/library/issues/gender.txt>, consulté le 01/10/2014.

15 Nations Unies, « Report of the Fourth World Conference on Women. Beijing, 4-15 September 1995 », New York, United Nations publication, 1996.

16 Dans la version française du rapport, cette section est intitulée « Déclaration interprétative du terme "sexe" ».

17 Paris, Pierre Téqui Editeur, 2005.

dans les discours des responsables du FNUAP¹⁸, on utilisait, au cours de la Conférence, un langage curieux, presque codé, dans lequel certaines expressions apparemment anodines, mais en fait ambiguës ou à double sens, revenaient régulièrement et pouvaient donner le change sur les véritables intentions des organisateurs de la Conférence.

D'où la crainte, écrit Mgr Ricard, que « des personnes non averties pourraient se laisser prendre à ce jeu sémantique dans d'autres réunions internationales, et voter, sans s'en rendre compte, en faveur de motions opposées à leurs convictions ». On voit donc que les préoccupations linguistiques et politiques sont indissociables dans le projet du *Lexique*, qui doit présenter la « véritable signification » des termes en question (pour lutter contre la diffusion de « fausses acceptions ») ainsi que la « problématique en cause derrière cette phraséologie ». Le thème de la dissimulation et son corollaire, celui du dévoilement, sont donc des constantes du discours catholique sur le genre, qu'on retrouvera plus largement dans le discours anti-genre.

L'analyse folk du changement sémantique et lexical que manifeste ce texte (et le *Lexique* en général) s'appuie sur un rejet de la polysémie et de la synonymie : il faut distinguer « vrai » et « faux » sens et lutter contre l'ambiguïté sémantique, exploitée par les « gender feminists » pour dissimuler leur véritable objectif politique. Cette analyse, typique du purisme, justifie le choix de la forme du lexique, que ce soit celui du Conseil pontifical pour la famille ou celui de VG. Le lexique constitue en effet une forme privilégiée pour l'expression d'un rapport de bi-univocité entre le langage et le monde. En d'autres termes, ces deux productions discursives manifestent une conception présaussurienne du rapport entre les mots et les choses, selon laquelle il existerait entre ces deux domaines une relation univoque et réciproque, ne laissant aucune place pour la synonymie, l'homonymie ou la polysémie (qui sont pourtant des principes universels de fonctionnement des langues) ; à une réalité correspond un mot, qui, en retour, ne peut et ne doit désigner que cette réalité. Mgr Ricard, dans la présentation du *Lexique*, explique que celui-ci « se situe entre l'encyclopédie et l'ouvrage collectif à thèmes, tout en n'étant ni l'un ni l'autre et encore moins un traité de bioéthique ou une catéchèse sur la famille » ; le choix de l'appellation *lexique*, qui correspond finalement bien peu au contenu, est lié à cet idéal de nomenclature de la réalité, de neutralisation de l'ambiguïté et de description transparente du monde.

1.2 « Manipulation du langage » et discours anti-genre

« Manipulation du langage » est le titre d'un article du *Lexique* écrit par Warwick Neville¹⁹. Cette expression, reprise dans la présentation, semble avoir rencontré un écho important et s'être stabilisée dans le discours de réaction au genre à la suite de la publication de l'ouvrage, si bien qu'elle en vient à le résumer. Un billet publié sur un blog catholique décrit de la manière suivante le *Lexique* :

Pendant ce temps, nous laissons donc à la gauche le monopole de l'action idéologique et sémantique. C'est ainsi que le vocabulaire que nous employons est presque toujours celui de l'adversaire. Pire encore, nous employons le vocabulaire de l'adversaire sans même nous rendre compte qu'il est piégé ! Il faut donc se réjouir d'une toute récente initiative de la droite catholique européenne en faveur de la clarification sémantique²⁰.

Citant un article sur l'« ingénierie verbale », l'auteur du billet souligne la façon dont « le langage est manipulé et comment cette manipulation du langage engendre la plus totalitaire des dominations, selon ce qu'avait génialement pressenti Orwell » et ajoute : « N'oublions jamais que, lorsque nous

18 Fonds des Nations Unies pour la Population.

19 Conseil pontifical pour la famille, *op. cit.*, p. 679-688.

20 <http://www.les4verites.com/autres/contre-offensive-ideologique-de-la-droite-europeenne>, 3 juillet 2005, consulté le 25/09/2014.

n'avons plus le mot adéquat pour dire ce que nous pensons, nous n'avons tout simplement plus les moyens de le penser ! ». Une recherche sur « manipulation du langage » sur Twitter mène surtout à des comptes de droite et d'extrême-droite, souvent catholiques :

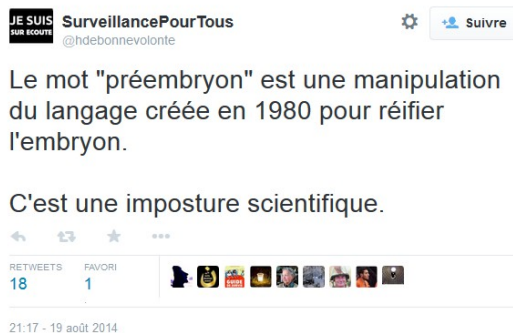


Fig.

1 : capture d'écran de
<https://twitter.com/hdebonnevolonte/status/501810326>
réalisée le 28/04/2015

L'expression est souvent reprise dans le discours anti-genre. Sur son compte Twitter, la Manif Pour Tous explique ainsi qu'il existe « 4 éléments de subversion du langage »²¹ :

Il s'agit donc bel et bien de purisme, mais d'un purisme fermement appuyé sur une analyse

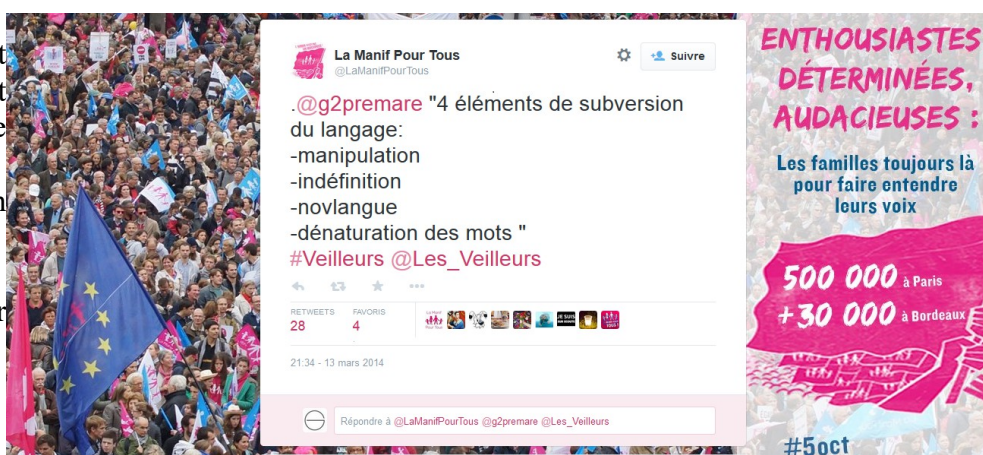


Fig. 2 : capture d'écran de
<https://twitter.com/LaManifPourTous/status/444209798838747137>, réalisée le 28/04/2015.

linguistique folk du lexique (au sens de l'ensemble des mots d'une langue) qui constitue un fondement de la critique catholique du genre. Pour M. Peeters, une des expertes catholiques sur le sujet, le genre est un pur produit de la postmodernité, qui « divorce » le langage « de son contenu stable et identifiable », et en fait une arme pour « transformer le contenu des mots en processus de changement » et ainsi « déstabiliser dans leurs fondements les réalités que ces mots sont censés exprimer »²². Elle dénonce ailleurs²³, à la suite de D. O'Leary, un concept « pas clairement défini », ce qui serait le résultat d'une « volonté explicite » et empêcherait d'avoir accès à « un langage clair, universel et compréhensible ». Il existerait donc « un nouveau langage attendant au genre », dont elle

21 Il faut voir dans l'idée de « dénaturation », outre une référence à la nature des mots et des choses qui ne doit pas surprendre d'un mouvement comme LMPT, un thème discursif très ancien désigné au XVIIIe siècle sous le nom d'« abus des mots ». Cf. M.-A. Paveau, *Langage et morale, op. cit.* et U. Ricken, « Réflexions du XVIIIe siècle sur « l'abus des mots » », *Mots*, mars 1982, n° 4, p. 29-45.

22 M. Peeters, *Le gender, une norme mondiale ? Pour un discernement*, Paris, MamE, p. 15-16.

23 M. Peeters, « La politique nationale genre au Burkina Faso : commentaire sous l'éclairage de la doctrine sociale de l'Eglise », Conférence épiscopale du Burkina, 11 avril 2013, en ligne : <http://www.laici.va/content/dam/laici/documenti/donna/culturasocieta/francois/Politique%20National%20Genre%20au%20Burkina%20Faso%20M%20Peeters.pdf>, consulté le 01/10/2014.

analyse le lexique et dénonce les conséquences. Le collectif VG s'inscrit pleinement dans cette analyse, héritée à la fois d'une longue tradition discursive (le purisme) et du discours catholique sur le genre ; outre le lexique, on peut lire sur son site que « depuis plusieurs années, les mots ont été modifiés et certains mots créés de toute pièce, pour installer peu à peu dans l'esprit des gens une nouvelle norme ²⁴ ».

2. « La fraude des mots ²⁵ » : une analyse du lexique de VigiGender

2.1 Commentaires métalinguistiques

Le lexique présente 31 termes divisés en deux parties et deux colonnes, soit une forme courante des lexiques du « politiquement correct », véritable genre discursif ²⁶. Dans la première partie, « Des mots qui changent d'un monde à l'autre », les entrées sont divisées entre « langage de la réalité » et « langage du gender », les deux colonnes permettant de présenter les items lexicaux comme équivalents et de critiquer, en même temps, cette équivalence (« vérité » et « relativisme », « destruction » et « déconstruction », « époux » et « partenaires »...). Dans la seconde partie, « Des mots dont le sens est changé », le dédoublement des termes laisse place à un dédoublement des significations, entre « monde réel » et « monde du genre » ; on y trouve des entrées comme « égalité », « liberté » ou encore « homophobie ».



Fig. 3 : capture d'écran de <http://www.vigi-gender.fr/lexique> (1), réalisée le 28/04/2015.

²⁴ <http://www.VigiGender.fr/les-modes-de-diffusion-du-gender>, consulté le 01/10/2014.

²⁵ Une autre version du lexique est disponible sur la page <http://www.vigi-gender.fr/le-langage-du-gender>, avec pour seule différence une citation liminale attribuée à Platon : « La perversion de la cité commence par la fraude des mots ». Il semble en fait qu'il s'agisse d'une fausse citation, qui a fait son apparition sur internet au milieu des années 2000 et a largement été reprise depuis. Cf. ce fil de discussion sur l'origine de la citation : <http://fr.lettres.langues-anciennes.grec.narkive.com/hhbjgdq0/source-d-une-remarque-de-platon-sur-la-tricherie-sur-les-mots>, consulté le 01/10/2014.

²⁶ Le web regorge de tels lexiques, comme le « Dictionnaire du politiquement correct pour les nuls » (<http://bizarrex.wordpress.com/2012/07/08/dictionnaire-du-politiquement-correct-pour-les-nuls/>) ou « Le Dictionnaire du Politiquement Correct Français » (http://penseunique.com/PU/betisier/betisier_vieux.html), consultés le 25/09/2014.

Des mots dont le sens est changé

	Dans le monde réel	Dans le monde du genre
Egalité	Egalité en dignité et en droit des hommes et des femmes Donner à chacun ce qui lui est dû en fonction de son état (égalité relative). L'égalité suppose que les situations soient comparables. Par exemple, la mère a droit à un congé de maternité en raison de sa grossesse, plus long que le congé de paternité car proportionné à son état.	Egalité absolue (arithmétique) : toutes les différences entre les individus doivent être traitées à égalité, y compris celles qui relèvent de leur choix (ex : orientation sexuelle). Ne pas le faire est une discrimination. Le pouvoir politique doit mettre en place des lois qui garantissent les différences. C'est le lobby le plus fort qui gagne, au détriment du bien des plus faibles, notamment de l'enfant.
Liberté	Capacité à choisir le bien (ne pas être prisonnier du mal). La liberté s'appuie sur le réel. Elle ne peut nier notre nature, qui est un bien.	Capacité d'exercer librement ses choix. Exprimer ses désirs, ou sa volonté, sans aucune contrainte de la nature, forcément injuste et inégalitaire. Chacun se construit souverainement selon son désir.

Fig. 4 : capture d'écran de <http://www.vigi-gender.fr/lexique> (2), réalisée le 28/04/2015.

Un lexique, au sens lexicographique du terme, constitue une sorte de dictionnaire spécialisé compilant le vocabulaire d'un domaine spécifique. On peut ainsi consulter des lexiques du droit, des sciences naturelles, de l'analyse littéraire... et dorénavant, un lexique du « gender », présenté donc comme un domaine en soi. On constate, dans le discours catholique sur le genre, une évolution du « gender feminism » au « gender », le concept en venant donc à résumer et désigner ce qui est présenté comme une « idéologie »²⁷ ; M. Peeters parle elle aussi du « nouveau langage attendant au genre ». Comme chez cette dernière, dans le lexique de VG, il ne s'agit pas tant de présenter les concepts tels qu'ils sont utilisés par les études de genre que de documenter une certaine manière de parler ainsi que des « changements » présentés comme néfastes. C'est dans ce sens que nous considérons l'ensemble du lexique comme un commentaire métalinguistique, qu'on pourrait paraphraser ainsi : le domaine du « gender » a son propre langage, ses propres termes, distincts de ceux de la « réalité ». Ce langage est marqué par une déformation systématique du sens des mots, qui perdent tout rapport avec le réel, dans une entreprise délibérée de manipulation à visée idéologique. Il faut donc mettre en évidence le remplacement systématique d'un mot par un autre pour faire la lumière sur ces objectifs cachés²⁸.

Le choix même de la forme du lexique, lié comme on l'a dit à une certaine vision du rapport entre les mots et les choses, s'inscrit dans une logique puriste. Il relève donc à double titre d'une pratique métalinguistique, en tant que discours puriste (par définition commentaire sur la langue) et par la

27 Le *Lexique des termes ambigus* publie par exemple une traduction d'un article de 1998 intitulé « Genre : dangers et portée de cette idéologie » (*op. cit.*, p. 559-574).

28 Il nous semble important à ce stade, pour des raisons épistémologiques et éthiques, d'explicitier quelques implicites. Dans un travail situé dans le champ des études de genre, publié dans un numéro consacré à la réaction catholique au genre, il est entendu que toute explicitation du discours de VG est, en même temps, une critique. Cette critique ne s'appuie pas, ou pas délibérément, sur un jugement de valeur ni sur un jugement moral (« ce discours est mauvais », « ce discours est néfaste ») mais sur un jugement scientifique concernant la représentation qui est faite de notre champ d'études. Si, malgré les précautions que nous prenons, des jugements de valeur venaient toutefois à nous échapper, ils seraient à mettre sur le compte de l'inconscient plutôt que d'une volonté explicite.

forme choisie. Le lexique manifeste de multiples manières ce que J. Authier-Revuz (et l'analyse du discours française à sa suite) nomment l'« hétérogénéité » du discours, qui implique la mise en avant dans celui-ci à la fois de ce qui lui est extérieur (hétérogénéité montrée) et de ce qui est extérieur dans le sujet parlant lui-même (hétérogénéité constitutive)²⁹. Parmi les formes marquées d'hétérogénéité montrée, qui correspondent à « la présence localisable d'un discours autre »³⁰ dans le fil du discours, J. Authier-Revuz distingue plusieurs types de gloses³¹. Elles mettent en jeu notamment une non-coïncidence entre les mots et les choses, par laquelle le locuteur commente ce qu'il est en train d'énoncer (« c'est le terme qui convient », « il n'y a pas d'autres mots »), et une non-coïncidence des mots avec eux-mêmes (« dans tous les sens du terme », « c'est le cas de le dire »). C'est une telle absence de coïncidence que le lexique entend révéler et, en même temps, condamner ; mais cette hétérogénéité se manifeste aussi à travers des commentaires explicites sur ce qui se dit, comme dans l'entrée « parité » de la colonne du « gender » (opposée à « richesse des différences »)³² :

Richesse des différences	Parité
Les différences entre l'homme et la femme sont une richesse pour l'homme, la femme, l'enfant et toute la société.	Répartition égale des rôles entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de la société (tâches de la vie famille, vie professionnelle, politique) pour atteindre l'égalité absolue, autrement dit l'identité entre l'homme et la femme

Fig. 5 : capture d'écran de <http://www.vigi-gender.fr/lexique>, réalisée le 28/04/2015

L'entrée reformule d'abord « parité » en « répartition égale des rôles entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de la société [...] pour atteindre l'égalité absolue » ; ce dernier syntagme nominal (« égalité absolue ») est lui-même glosé et reformulé en « identité entre l'homme et la femme ». Cette double reformulation, qui fait fi de la définition communément admise et enregistrée par les dictionnaires du terme *parité*³³, crée un effet de préconstruit, c'est-à-dire d'évidence et de naturalisation, deux phénomènes qui, pour Althusser, sont le propre de l'idéologie³⁴. On trouve une autre glose de ce type dans l'entrée « santé reproductive de la mère », également dans la colonne du « gender », opposée à « procréation ». Il faut noter que le langage de la « réalité » semble, lui, se passer de tout commentaire et n'est donc pas glosé, ce qui contribue à la naturalisation du discours de VG.

29 J. Authier-Revuz, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », DRLAV, n° 26, 1982, p. 91-151.

30 D. Maingueneau, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2009, p. 71.

31 *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, 1995, 2 tomes.

32 Dans la 2ème partie du lexique, on trouve la variante « pour atteindre l'« égalité » », où les guillemets explicitent encore plus l'hétérogénéité et la non-prise en charge du discours.

33 Pour le TLFi, il s'agit, dans son sens particulier, de l'« égalité de la représentation de deux parties (parfois plus) dans une assemblée, une commission ».

34 L. Althusser, « Idéologie et appareils idéologiques d'Etat. (Notes pour une recherche) », *La Pensée*, n° 151, juin 1970 ; repris dans L. Althusser, *Positions (1964-1975)*, Paris, Les Editions Sociales, 1976, p. 67-125.

Procréation	Santé reproductive de la mère
Don de la vie par l'union d'un homme et d'une femme	Moyens pour libérer la femme de la servitude de la reproduction (contraception, avortement, PMA, GPA). La femme peut enfin prendre en main son destin. On ne parle plus de procréation (« créer avec »), concept trop adossé à l'illusion d'un Dieu créateur, mais de reproduction, terme jusqu'alors réservé aux animaux et aux objets.

Fig. 6 : capture d'écran de <http://www.vigi-gender.fr/lexique>, réalisée le 28/04/2015.

Il s'agit ici d'un commentaire manifestant une épaisseur historique de l'usage de la langue, mais (comme toujours dans la logique puriste) pour déplorer son évolution. L'association entre « la femme » et les « animaux » et « objets », par l'intermédiaire du terme « reproduction » (qui remplacerait « procréation ») se veut un indice du lien entre dégradation du langage et de la réalité, « fraude des mots » et « perversion de la cité », selon la citation attribuée à Platon et placée en exergue de la page « Le langage du gender »³⁵. Les deux termes (l'ancien et le nouveau) sont ainsi commentés, entre virgules, dans une perspective à la fois sémantique et diachronique.

2.2 Une mise en dialogue factice

La présentation en deux colonnes permet de mettre en scène un affrontement discursif entre deux domaines et deux énonciateurs fictifs, interprètes respectifs de la « réalité » et du « gender ». L'hétérogénéité montrée se manifeste également, dans l'exemple précédent, par l'usage du discours rapporté. Nous parlions plus haut d'effet de préconstruit ; on est ici en présence d'un effet de citation, donc, à nouveau, d'implicite. Il faut en effet entendre, dans l'expression « libérer la femme de la servitude de la procréation », un écho du discours féministe, notamment à travers la double métaphore de la servitude et de la libération. De même, le terme « destin » fait appel à la mémoire discursive³⁶ du lecteur et à une connaissance préalable du discours féministe, puisqu'il rappelle l'idée de « destin biologique » féminin dénoncée dès les années 1950 par S. de Beauvoir. L'implicite se manifeste également à travers l'emploi des adverbes, par effet d'antiphrase : « la femme peut *enfin* prendre en main son destin », « concept *trop* adossé à l'illusion d'un Dieu créateur ». Ce procédé doit rendre transparente l'ironique référence à « l'illusion d'un Dieu créateur » – qui, de manière significative, est aussi la seule référence à Dieu dans un lexique délibérément laïcisé.

En effet, le lexique, malgré sa parenté évidente avec celui du Conseil pontifical pour la famille, ne fait aucune mention directe de la théologie catholique. C'est pourtant cette filiation avec le discours catholique qui explique, par exemple, une distinction autrement obscure entre « parenté » (langage de la « réalité ») et « parentalité » (langage du « gender »), faisant de la première l'« état de l'homme et de la femme qui ont procréé » et de la seconde le « rôle éducatif d'adultes qui ne sont pas obligatoirement les parents de l'enfant ». Or on lit dans la présentation du *Lexique* qu'« une société ne saurait, sans affaiblir ses propres fondements, mettre sur le même plan homosexualité et hétérosexualité, « parentalité » et « parenté » ». Il faut également connaître au préalable le discours catholique pour le retrouver dans la définition de « procréation » comme « don de la vie » et pour comprendre qu'il sous-tend la définition de « complémentarité », terme opposé à « stéréotype (sens négatif) » :

35 Cf. note 25.

36 M.-A. Paveau, *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonnes Nouvelle, 2006.

Complémentarité	Stéréotype (sens négatif)
L'homme et la femme sont complémentaires dans leurs comportements, leurs aspirations, leurs aptitudes, leurs rôles, dans tous les domaines de la société (couple, famille, métiers, vie en société). Ils se complètent mutuellement.	Idée préconçue et déformée enfermant l'autre sexe dans des schémas limités, voire dégradants. Il faut déconstruire les stéréotypes (supposés uniquement construits) pour que les hommes et les femmes soient « égaux » (identiques).

Fig. 7 : capture d'écran de <http://www.vigi-gender.fr/lexique>, réalisée le 28/04/2015.

On peut mettre cette citation en perspective par exemple avec ce passage sur le mariage dans la lettre apostolique « Mulieris Dignitatem » de Jean-Paul II (1988) :

Dans l'ensemble de ce qui est « humain », de ce qui est humainement personnel, *la « masculinité » et la « féminité » se distinguent et en même temps se complètent et s'éclairent mutuellement* (guillemets et italiques dans l'original) ³⁷.

Ou encore avec la « Lettre aux évêques de l'Eglise catholique sur la collaboration de l'homme et de la femme dans l'Eglise et dans le monde » de Joseph Ratzinger (2004) :

L'égale dignité des personnes se réalise en tant que complémentarité physique, psychologique et ontologique, qui donne lieu à une harmonieuse « unité duelle » relationnelle, dont seuls le péché et les « structures de péché » inscrites dans la culture en ont fait une source de conflit. L'anthropologie biblique suggère d'affronter par une approche relationnelle, plutôt que sous mode de concurrence ou de rivalité, les problèmes qui, au niveau public ou privé, mettent en jeu la différence des sexes ³⁸.

Le lexique est traversé par de nombreux discours autres, qui complexifient sa réception et l'identité énonciative qui s'exprime ici. D'une part, le choix de la forme du lexique correspond, nous l'avons dit, à un idéal de nomenclature, de description transparente du monde, et donc de neutralité. D'autre part, cet idéal est contredit à la fois par l'environnement dans lequel s'inscrit le lexique (le site de VG) et par le discours qui s'y déploie. Il met en scène un débat qui opposerait deux camps déterminés et unifiés, en attribuant dans ce but au « gender » une voix unique et des propos qui, bien qu'ils ne soient pas cités au discours direct et qu'aucune source ne soit donnée, doivent provoquer un effet de reconnaissance et de citation. On trouve même du discours direct libre dans l'entrée « Parents (parent 1, parent 2) » :

Père, mère	Parents (parent 1, parent 2)
Un père (homme) et une mère (femme), ce n'est pas la même chose. L'enfant a besoin des deux pour se construire harmonieusement et trouver son autonomie.	Pas de différences entre un père et une mère. C'est la volonté qui fait qu'on est parent, et la volonté n'a pas de sexe.

Fig. 8 : capture d'écran de <http://www.vigi-gender.fr/lexique>, réalisée le 28/04/2015.

37 http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/apost_letters/documents/hf_jp-ii_apl_15081988_mulieris-dignitatem_fr.html, consulté le 01/10/2014.

38 http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_20040731_collaboration_fr.html, consulté le 01/10/2014.

La dernière phrase est censée rappeler au lecteur partageant une même connaissance du discours du « gender » une citation attribuée au juriste D. Borrillo, que l'on trouve uniquement sur des sites opposés au « mariage pour tous », dont VG³⁹ : « le droit à l'adoption pour les couples homosexuels repose sur une filiation fondée sur la volonté individuelle, et la volonté n'a pas de sexe... ». Cette citation, censée avoir été prononcée au Sénat (donc pendant l'audience de D. Borrillo au sujet du « mariage pour tous »), est fausse⁴⁰.

2.3 Une controverse ?

Nous avons employé, dans un souci d'efficacité et de clarté, les termes de *controverse* et de *discours anti-genre*, qui demandent cependant quelques éclaircissements finaux, à la lumière de notre analyse du lexique. En effet, ces termes supposent l'existence de deux camps opposés et clairement identifiables : s'il y a *discours anti-genre*, il doit y avoir *discours pro-genre* ; s'il y a *controverse*, cela implique une discussion argumentée et l'affrontement de deux parties. Il est devenu habituel, dans le discours médiatique, d'employer une métaphore guerrière pour parler des discours sociaux autour du genre : *Libération* consacre ainsi au sujet sur son site internet un dossier intitulé « La bataille du genre », tandis que *Le Parisien* titre le 12 juin 2014 : « La guerre du genre n'est pas finie ».

Les recherches qui émergent sur la réponse religieuse au genre et le militantisme anti-genre emploient souvent, comme nous le faisons, la notion de controverse, qui transporte la métaphore guerrière dans le champ rhétorique. Cependant, quand le Conseil pontifical pour la famille publie en 2011 *Gender, la controverse*⁴¹, avec une présentation de Mgr Tony Anatrella, c'est pour évoquer « la théorie américaine du Gender ». On lit sur la quatrième de couverture que « selon le Gender, l'identité sexuelle n'est pas une donnée biologique mais une construction sociale : on ne naît pas homme ou femme, on le devient. Ainsi, chacun peut choisir son orientation sexuelle (homosexuelle, hétérosexuelle, bisexuelle, transsexuelle) », et les auteurs font mine de s'interroger :

Comment la société peut-elle se fonder sans reconnaître la différence sexuelle ? Comment la famille peut-elle se structurer en dehors des liens engagés entre un homme et une femme, sources d'alliance, de filiation et de génération ? Comment la vie psychique de la personne peut-elle s'élaborer quand la réalité du corps est niée ?

L'ouvrage évoque une « controverse » et se fait fort d'une présentation « critique » de ses tenants et aboutissants, mais il n'est bien sûr pas question de donner la parole, ne serait-ce que par la citation, aux chercheur·es en études de genre ; au contraire, le livre ferme toute possibilité de débat. Il nous semble que le terme de *controverse* doit donc être employé avec prudence. En plaçant les réactions polémiques au genre sous le signe de la controverse, genre de discours théologique, et en suggérant un débat argumenté et symétrique entre deux parties clairement identifiées, ce terme accomplit quelque chose de similaire à ce que fait le lexique de VG : une symétrisation factice, qui permet de placer sur le même plan des discours d'ordre différent. En effet, s'il existe bien un *discours anti-genre*, issu d'un discours institutionnel catholique, on ne peut pas lui opposer à proprement parler de

39 <http://www.VigiGender.fr/citations>, consulté le 01/10/2014.

40 « Une conception universelle et laïque du mariage fondée sur la volonté des contractants devrait être aveugle au genre. [...] Il y a plus d'un siècle, les conclusions du procureur général Baudouin, dans un célèbre arrêt de la Cour de cassation du 6 avril 1903, fit du mariage « l'union des âmes et des volontés ». Cette conception asexuée du mariage ne sera pas vraiment inventée mais entérinée par le projet de loi « visant à ouvrir le mariage aux couples de personnes de même sexe ». » « Mariage pour tous : audition de Daniel Borrillo au Sénat 14 février 2013 », <http://blogs.mediapart.fr/blog/daniel-borrillo/210313/mariage-pour-tous-audition-de-daniel-borrillo-au-senat-14-fevrier-2013-01-26>, consulté le 01/10/2014.

41 Pierre Téqui Éditeur, 2011.

discours pro-genre préexistant, à moins de désigner sous ce terme les recherches produites dans le cadre des études de genre ⁴². Cela revient à mettre sur le même plan, en les opposant, un discours scientifique et un discours à la fois religieux et politique. En mettant en scène « le gender » comme énonciateur d'un discours cohérent, le lexique de VG recourt à une stratégie polémique caractéristique du discours pamphlétaire selon M. Angenot, celle de « l'ennemi unique » ⁴³ ; il efface également toute différence entre discours scientifique, politique et militant, pour se concentrer sur une opposition entre vrai et faux, bien et mal, « réalité » et « gender ».

Conclusion

En abordant la polémique autour du genre sous l'angle discursif, il est possible non seulement de ressaisir les enjeux de la controverse, mais aussi d'appréhender la manière dont les acteurs eux-mêmes représentent l'affrontement sur le genre. Le lexique de VG s'insère en outre dans des configurations et reconfigurations discursives complexes qui sollicitent la mémoire discursive des acteurs-locuteurs ; ces reconfigurations se situent tour à tour au sein même du discours catholique (mouvement de déconfessionnalisation du discours) et dans le rapport entre discours anti-genre et discours catholique sur le genre (effacement des traces). C'est dans ce sens que le lexique nous semble constituer un condensé du discours anti-genre.

L'invention discursive d'un « ennemi unique » permet une autre reconfiguration, par laquelle le « Gender » arrive sur le devant de la scène conservatrice et en vient à occuper le rôle d'ennemi principal, autour duquel se structure un discours de réaction (au sens propre). On lui attribue ainsi la responsabilité de problèmes et de dérives qui, pourtant, lui préexistent dans le discours catholique (cf. l'entrée « santé reproductive de la mère »). Cette reconfiguration a pour conséquence, notamment, d'imposer une certaine vision de l'affrontement, vision dans laquelle le genre en vient à occuper toute la place. Il semble ainsi qu'à partir des années 1990, le « Gender » commence à fonctionner comme principe explicatif, dans le discours catholique, de toutes les perversions du monde contemporain. On pourrait alors formuler une dernière hypothèse, délibérément vaste et peut-être provocatrice : l'insistance du Vatican à présenter le genre comme une « idéologie » serait à relier au contexte d'émergence du discours catholique sur le genre, celui de la fin des « idéologies » et de la disparition du marxisme comme ennemi proclamé et clairement identifiable de la chrétienté. Le « Gender » viendrait alors jouer le rôle de cible privilégiée et de principe explicatif global ; d'où l'intérêt de le présenter comme un ennemi unique, énonciateur d'un discours cohérent et univoque.

42 Signalons qu'il existe bien un discours militant d'appropriation du concept, en réaction notamment au discours anti-genre, qui réagit lui-même à l'utilisation du concept à l'université et dans les politiques publiques. Mais il est important de reconstituer cette chronologie et de différencier le discours sur le genre produit, d'un côté, par des collectifs comme « Djendeur Terroristas » et, de l'autre, par les chercheur·es en études de genre, sans pour autant reconduire de division binaire entre recherche et militantisme.

43 M. Angenot, *La parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1982, p. 126.

Références bibliographiques

Corpus et sources primaires

VigiGender

- « Lexique », <http://www.VigiGender.fr/lexique>, consulté le 01/10/2014.
« Les modes de diffusion du Gender », <http://www.VigiGender.fr/les-modes-de-diffusion-du-gender>, consulté le 01/10/2014.
« Citations », <http://www.VigiGender.fr/citations>, consulté le 01/10/2014.

Blogs

- Borrillo D., « Mariage pour tous : audition de Daniel Borrillo au Sénat 14 février 2013 », blog *Mediapart*, 21 mars 2013, <http://blogs.mediapart.fr/blog/daniel-borrillo/210313/mariage-pour-tous-audition-de-daniel-borrillo-au-senat-14-fevrier-2013-01-26>, consulté le 01/10/2014.
« Contre-offensive idéologique de la droite européenne », *Les 4 Vérités*, 3 juillet 2005, <http://www.les4verites.com/autres/contre-offensive-ideologique-de-la-droite-europeenne>, consulté le 25/09/2014.
« Dictionnaire du politiquement correct pour les nuls », *Bizarrex*, 8 juillet 2012, <http://bizarrex.wordpress.com/2012/07/08/dictionnaire-du-politiquement-correct-pour-les-nuls/>, consulté le 01/10/2014.
« Le dictionnaire du politiquement correct français », *Pensée unique*, http://penseeunique.com/PU/bestisier/betisier_vieux.html, consulté le 01/10/2014.

Twitter

- H de bonne volonté, [@hdebonnevolonte], « Le mot « préembryon » est une manipulation du langage créée en 1980 pour réifier l'embryon. C'est une imposture scientifique. », 19 août 2014, 21h17, tweet.
La Manif Pour Tous [@LaManifPourTous], « .@g2premare « 4 éléments de subversion du langage :
- manipulation
- indéfinition
- novlangue
- dénaturation des mots »
#Veilleurs @Les_Veilleurs », 13 mars 2014, 21h34, tweet.

Réactions au genre

- Congrégation pour la doctrine de la foi, « Lettre aux évêques de l'Eglise catholique sur la collaboration de l'homme et de la femme dans l'Eglise et dans le monde », 31 mai 2004, en ligne : http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_20040731_collaboration_fr.html, consulté le 01/10/2014.
Conseil pontifical pour la famille, *Lexique des termes ambigus et controversés sur la famille, la vie et les questions éthiques*, Paris, Pierre Téqui Editeur, 2005.
_____, *Gender, la controverse*, présentation de Mgr Tony Anatrella, Paris, Pierre Téqui Editeur, 2011.
Hoff Sommers Chr., *Who Stole Feminism ? How Women Have Betrayed Women*, New York, Simon and Schuster, 1994.
Jean-Paul II, « Lettre apostolique *Mulieris Dignitatem* du souverain pontife Jean-Paul II sur la vocation et la dignité de la femme à l'occasion de l'année mariale », 15 août 1998, en ligne :

http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/apost_letters/documents/hf_jp-ii_apl_15081988_mulieris-dignitatem_fr.html, consulté le 01/10/2014.

O'Leary D., « Feminism », *The Catholic Resource Network*, 1^{er} juillet 1994, en ligne : <https://www.ewtn.com/library/ISSUES/FEMINISM.TXT>, consulté le 01/10/2014.

_____, « Communication on the Draft Platform for Action for the Fourth World Conference on Women », *The Catholic Resource Network*, 1995, en ligne : <http://www.ewtn.com/library/ISSUES/gender.txt>, consulté le 01/10/2014.

Peeters M., *Le genre, une norme mondiale ? Pour un discernement*, Paris, MamE, 2013, p. 15-16.

_____, « La politique nationale genre au Burkina Faso : commentaire sous l'éclairage de la doctrine sociale de l'Eglise », Conférence épiscopale du Burkina, 11 avril 2013, en ligne : <http://www.laici.va/content/dam/laici/documenti/donna/culturasocieta/francois/Politique%20National%20Genre%20au%20Burkina%20Faso%20M%20Peeters.pdf>, consulté le 01/10/2014.

Autres

Nations Unies, « Report of the Fourth World Conference on Women. Beijing, 4-15 September 1995 », New York, United Nations publication, 1996.

Sources secondaires

Althusser L., « Idéologie et appareils idéologiques d'Etat. (Notes pour une recherche) », *La Pensée*, n° 151, juin 1970 ; repris dans L. Althusser, *Positions (1964-1975)*, Paris, Les Editions Sociales, 1976, p. 67-125.

Angenot M., *La parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1982.

Authier-Revuz J., « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV* n° 26, 1982, p. 91-151.

_____, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, 1995, 2 tomes.

Carnac R., « L'argument naturaliste dans le discours du Vatican sur la différence entre les sexes (Jean-Paul II - Benoît XVI) », in Bertina L., Carnac R., Fauches A. et Gervais M. (dir.), *Nature et religions*, Paris, CNRS Éditions, 2013, p. 131-140.

_____, « L'Église catholique contre « la théorie du genre » : construction d'un objet polémique dans le débat public français contemporain », *Synergies Italie* n° 10, S. Nugara (dir.), *Les discours institutionnels au prisme du « genre » : perspectives italo-françaises*, 2014, p. 125-143.

Cameron D., *Verbal Hygiene*, Londres et New York, Routledge, 1995.

Favier A., « La réception catholique des études de genre », colloque *Le genre, approches dépassionnées d'un débat*, septembre 2012, Lille, France, en ligne : halshs-00765786, consulté le 29/04/2015.

Fillod O., « Le mariage raté du Vatican et de la science », *Allodoxia. Observatoire critique de la vulgarisation* [Blog], en ligne : <http://allodoxia.blog.lemonde.fr/2013/04/30/mariage-genre-vatican-science/>, 30 avril 2013, consulté le 29 juillet 2014.

Garbagnoli S., « Le Vatican contre la dénaturalisation de l'ordre sexuel : structure et enjeux d'un discours institutionnel réactionnaire », *Synergies Italie* n° 10, *op. cit.*, 2014, p. 145-167.

Maingueneau D., *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2009.

Paveau M.-A., *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonnes Nouvelle, 2006.

_____, « Les non-linguistes font-ils de la linguistique ? Une approche anti-éliminativiste des théories folk », *Pratiques*, 139-140, 2008, p. 93-110.

_____, *Langage et morale. Une éthique des vertus discursives*, Limoges, Lambert-Lucas, 2013.

_____, « Environnement », *Technologies discursives* [Carnet de recherche], en ligne : <http://technodiscours.hypotheses.org/?p=311>, 21 janvier 2013, consulté le 28/04/2015.

Anne-Charlotte Husson
Sextant 2015-31

Paveau M.-A. et Rosier L., *La langue française. Passions et polémiques*, Paris, Vuibert, 2008.

Ricken U., « Réflexions du XVIIIe siècle sur « l'abus des mots » », *Mots*, mars 1982, n° 4, p. 29-45.